

DECLARATION PRELIMINAIRE CGT EDUCATION – LP PARENTIS EN BORN

Le 05/12/2003

« Nous ne sommes pas dupes de l'opération « grand débat » dont tout porte à affirmer qu'elle est jouée d'avance :

- par la formulation des questions qui induisent des réponses qui visent à casser les statuts, à développer l'autonomie des établissements par la concurrence entre eux, et à régionaliser le service d'éducation, et c'est la patronalisation de l'enseignement professionnel.
- par les déclarations ministérielles sur les solutions gestionnaires et non pédagogiques (cf. audience commission des finances du 28/10/2003).
- par les témoignages des responsables attestant de l'existence d'un texte déjà rédigé et qui n'attend qu'une justification ;
- par un budget 2004 qui programme 1500 suppressions de postes.
- par le refus de revenir sur des choix contestés par tous (assistants d'éducation)
- par l'expérience des débats précédents.

Nous rappelons que la réalité des établissements aujourd'hui c'est plus d'élèves par classe, la baisse de l'offre de formation et de l'aide aux élèves en difficulté, la diminution du nombre d'adultes dans le domaine éducatif notamment et le recours à la précarité pour couvrir les besoins notamment pour le remplacement.

Nous rappelons notre attachement à une école de la réussite pour tous qui assure l'égalité des chances à travers un service public national et qui permet d'élever le niveau de qualification grâce à une politique ambitieuse et un engagement fort de la collectivité nationale. »

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : MONT DE MARSAN

LYCEE PROFESSIONNEL ST EXUPERY – 40160 PARENTIS EN BORN

Type de réunion

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat : Dossier

Celui-ci a servi de base de travail à chacun des trois groupes de travail, mais n'a pas fait l'objet d'un débat en tant que tel.

07 – Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Comment permettre aux élèves et aux enseignants du collège de mieux connaître les formations professionnelles ?

1.- Amélioration de la communication

- a. à destination des parents : l'objectif est de faire que les parents s'intéressent à la scolarité de leur enfant et de lutter contre le préjugé répandu qui ulcère les professeurs de L.P. « Si tu es mauvais, tu iras en L.P. »
- b. remédiation :

Il faut « VENIR VOIR » ; invitation des parents.

Jusqu'à présent la démarche n'était qu'individuelle et basée sur le volontariat. Il convient donc de l'institutionnaliser en élaborant une certification de connaissance des formations offertes par la voie professionnelle validée par le passage en Lycée Professionnel des parents (journées portes-ouvertes, salon formation, forum des métiers, autres...)

Elle serait jointe à la fiche de liaison des procédures d'orientation des élèves de 3^{ème} de collège.

Cette certification pourrait prendre une forme analogue à celle existant déjà dans le domaine de la sécurité routière : ASSR – BSR pour obtention du permis de conduire.

2.- Création d'un module d'enseignement professionnel, inclus dans la formation des élèves de troisième de collège (cycle d'orientation). Ce dernier devrait concerner l'ensemble d'une classe d'âge à raison de 4 heures hebdomadaires. Il permettrait à chacun de s'approprier une culture professionnelle même s'ils ne sont pas motivés par une orientation professionnelle en L. P.

Cet enseignement, réalisé par des PLP, serait le résultat d'un projet construit entre le(s) collègue(s) et le lycée professionnel partenaire.

Les heures de ce module abonderait la DGH et seraient incluses dans l'emploi du temps.

Une piste de travail pour répondre aux contingences matérielles prévoirait cette ½ journée le mercredi matin.

Comment améliorer les formations professionnelles et l'efficacité de la coopération entre l'Ecole et l'Entreprise ?

Les plans de formation en entreprise (P.F.E.) n'acquièrent la dimension « formation » que dans l'entreprise où le tuteur s'investit dans ce cadre.

Pour la réussite de cet échange, il doit avoir en face de lui un élève en situation active, demandeur et motivé.

On déplore la future disparition des examens de niveau V ce qui impliquera l'absence de diplôme intermédiaire entre la troisième de collège et le Bac Professionnel.

Actuellement deux cycles de deux ans permettent la délivrance d'un diplôme d'insertion, mais il y a des abandons en cours de formation et beaucoup d'élèves sur retrouvent « sur la touche ». Il y a besoin d'une formation qualifiante pour ces derniers.

Se pose également le problème des élèves très faibles en enseignement général (issus de CAP et SEGPA).

Au vu de la loi d'orientation de 1989 qui nous impose 0 % d'une classe d'âge sans diplôme, quelles réponses apporter aux questions suivantes :

1.- quelles formations proposer ?

2.- quels titres pour des élèves qui ne pourront pas aller au bout du bac professionnel en trois ans : validation des acquis intermédiaires par le biais des C.C.F. ?
maintien de diplôme intermédiaire de niveau V ?

Faut-il introduire un volet de travail manuel et technique dans le socle commun ?

Il ne paraît pas souhaitable de revenir aux cours de technologie de collège d'autrefois.

Une réponse plus pertinente serait le module d'enseignement professionnel décrit précédemment..

Faut-il faire appel à des artisans, des ouvriers, des techniciens pour enseigner en lycée professionnel ?

Tous les participants sont unanimement d'accord sur un point :

POUR INFORMER – PAS POUR FORMER

Un très bon professionnel n'est pas forcément un bon pédagogue.

La notion du professeur associé dans l'enseignement supérieur n'est pas transférable pour les élèves au niveau du Lycée Professionnel car le degré d'autonomie dans les apprentissages n'est pas suffisant.

Si la capacité d'une classe est de 15 élèves, il est inutile de compléter par un effectif de 10 élèves ayant les qualités requises par 5 élèves non motivés.

Il serait souhaitable de renforcer les liaisons inter-cycles pour l'élaboration des dossiers de passage :

3.- L'objectif à atteindre étant que ces dossiers d'orientation soient représentatifs des potentialités quant aux exigences de la poursuite d'études et/ou de l'orientation envisagée.

Pour un élève dont l'environnement est néfaste à son attitude et à son travail, il a été émis l'idée, afin de l'aider à repartir sur de nouvelles bases, que lui soit proposé un changement d'établissement. Cela lui serait profitable en raison du dépaysement.

Il est noté le manque de jeunes filles dans l'enseignement industriel pour lequel elles présentent pourtant les qualités requises : soin, méthode, dextérité, etc...

Le module d'enseignement professionnel peut être une des solutions afin de permettre à ces jeunes filles de découvrir une alternative à la voie tertiaire.

Les clichés toujours existants en école primaire perdurent : coiffeuse, secrétaire... pour lesquels les débouchés sont restreints et pourraient être avantageusement remplacés par une orientation vers la voie professionnelle et industrielle.

Le constat de sexisme existe encore dans certaines professions.

01 – Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Le groupe de travail n'a pas alimenté le débat par ses réflexions sur ce sujet prospectif.

Néanmoins, lors de la synthèse du thème 08, plusieurs points relevant de ce sujet ont été évoqués et débattus.

08 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Nous constatons une attitude consumériste de l'Ecole, du service public de l'Education Nationale. Cela se traduit par :

- 1.- existence de l'élève « zapping » qui ne prend que ce qui l'intéresse.
- 2.- trop d'assistanat et de passivité, donc pas de motivation. On a noté le fatalisme et le défaitisme qui se traduit par un manque d'ambition des élèves : je serai chômeur.
- 3.- une accélération du nombre d'élèves qui arrêtent leurs études en cours de formation et dont les parents disent « qu'il fait ce qu'il veut »

La fonction enseignante qui consiste en une transmission des savoirs se transforme en un apprentissage des « savoirs être ».

On a soulevé aussi le problème de la confiance entre élève et professeur. L'image de la fonction enseignante est dégradée. Une des causes de cette dégradation est l'image véhiculée par les médias et

relayée par les familles « ce sont des fainéants, payés à ne rien faire, des preneurs d'otages... (cf. grève du troisième trimestre 2003).

Q 2 - Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires ?

Les élèves ont une attitude inhérente à leur vécu. On se comporte dans l'Ecole comme dans la rue. On note l'esprit contestataire permanent des jeunes.

Auparavant existait le Service Militaire et donc un apprentissage du respect, de l'obéissance, de la discipline.

Aujourd'hui le professeur est toujours obligé de se justifier face à l'élève. Avant il y avait une structure sociétale cohérente : famille, catéchisme, armée.

L'enseignement était une reconnaissance de l'effort consenti et non contraint.

Tout repose sur les professeurs alors que les parents semblent depuis longtemps avoir renoncé, voire démissionné.

Nous devons rendre l'élève AUTONOME, LUCIDE, CULTIVE.

C'est beaucoup quand on voit l'état du public scolaire que l'on reçoit actuellement.

Idée innovante : création d'une bourse d'études à l'adresse des élèves de L.P.

La somme d'argent serait gérée par l'Etablissement. Ce serait un contrat avec nos élèves qui en grande partie sont issus d'un milieu défavorisé. Cela renforcerait l'attractivité de la Formation Professionnelle Initiale face à l'apprentissage.

Un conseil de gestion de la bourse « B.E.P. » (Bourse d'Etudes Professionnelles) prendrait en compte l'absentéisme, les incivilités et d'une manière générale le respect le respect des droits et devoirs des élèves. Chaque manquement, quantifié par un barème national, entraînerait une déduction sur le montant de la bourse versée mensuellement.

Les idées essentielles étant :

- 1.- de valoriser l'investissement de l'élève orienté dans une formation professionnelle,
- 2.- de permettre au lycéen de se reconnaître à sa juste valeur,
- 3.- d'offrir un élément d'égalité par rapport au public scolaire que l'on reçoit.

Il ne s'agit pas d'une bourse au mérite qui serait seule fondée sur la performance des résultats obtenus.

Q 9 - Quelle est la « plus value » pédagogique des outils multimédias dans l'éducation ?

Le problème de l'informatique porte essentiellement sur la maintenance du parc et des réseaux. Les problèmes de fonctionnement constituent un frein à l'utilisation de l'outil.

Compte tenu de l'évolution rapide du matériel, de l'aspect légal de l'utilisation des logiciels et les utilisations non conformes, voire malveillantes, il conviendrait d'avoir dans chaque cité scolaire, ou dans chaque groupement d'établissements s'il s'agit d'un parc informatique plus réduit, un emploi ATOSS profilé « équipement bureautique et audiovisuel (EBA) ».

Q 4 - A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?

Le redoublement n'est pas institutionnalisé dans le cycle B.E.P. . Il s'agit là d'un obstacle à la maîtrise des connaissances. D'autre part les élèves qui n'avaient pas le niveau d'une classe Terminale et qui malgré cela n'ont pas redoublé, abandonnent leur scolarité avant l'examen du B.E.P.

La problématique a débordé sur le taux d'échec en seconde des Lycées. Le chiffre de 28% a même été signalé dans l'Académie de Bordeaux.

Ce constat nous ramène à nos propositions pour l'orientation fin de 3^{ème} et au maintien de la scolarité niveau V, niveau IV en quatre ans.

Q 6 - Faut-il alléger les programmes pour favoriser une meilleure maîtrise des savoirs par les élèves ?

Avant de parler d'alléger les programmes, il faudrait les mettre en cohérence en particulier au niveau des connaissances transversales entre les disciplines générales et les disciplines professionnelles.

Le problème de la représentativité des C.P.C. a été évoqué, il faudrait veiller à la cohérence de l'articulation entre BEP et BAC PRO.

Le référentiel se décline sous la forme d'un seuil minimal de connaissances sur lequel tout le monde travaille et non à l'inverse qui amène une dispersion des connaissances acquises et une hétérogénéité entre les différents établissements et les différentes académies.

Q 10 - Les Itinéraires De Découvertes, les Travaux Personnels Encadrés, les Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel, et d'une manière générale, la recherche documentaire, permettent-ils aux collégiens et aux lycées de travailler mieux et davantage ?

La gestion de l'hétérogénéité est un conflit pour l'enseignant.

- Jusqu'où aider ceux qui sont en difficulté et qui ont renoncé à apprendre ?
- Comment satisfaire la curiosité et de désir dans ce cadre ?

Pourquoi travailler en équipe ?

L'enseignant est indépendant avant tout. L'interdisciplinarité ne doit pas être stigmatisée.

Il y a tout le temps obligation de faire des dossiers ; ce formalisme administratif gêne les participants.

En conclusion l'Institution n'a pas besoin d'imposer, cela provoque un blocage plus qu'autre chose.

Remarques complémentaires sur le débat

1. Organisation

2. Déroulement

3. Perception du Débat

1.- Organisation

Les deux demi journées retenues par le Conseil d'Administration étaient regroupées le vendredi 05 décembre 2003. Des contraintes locales (internat, transports scolaires) ont conduit à retenir cette solution.

Le débat a été annoncé par les voies suivantes :

- en interne : 2 notes destinées aux élèves et aux parents présentant les sujets prospectifs
Affiches au sein du Lycée Professionnel

- externe : Site Internet établissement qui annonçait les questions traitées et proposait un lien vers le site du Débat National pour le détail des sujets prospectifs.

2.- Déroulement

8 h 30 – 9 h 15

Introduction par Madame le Proviseur et intervention de l'animateur.

Proposition d'une méthodologie consistant en un travail en atelier de prise de connaissances et d'approfondissement à partir des outils :

- éléments pour un diagnostic sur l'école,
- l'avis du HAUT Comité pour l'Evaluation de l'Ecole

9 h 15 – 12 h 30

Répartition des participants en ateliers pour chacun des trois sujets prospectifs

14 h – 17 h

Restitution à partir des éléments fournis par le rapporteur de chaque atelier et débat (1 heure pour chaque sujet prospectif).

3.- Perception du Débat

Aucune participation des familles et des élèves, ce qui est à regretter, mais peut-être cela justifie la pertinence d'ouvrir un débat.

Avant même le début de la réflexion collective un représentant syndical a tenu à faire une déclaration préliminaire (cf. début du compte rendu).

Quelques difficultés sont à noter dans le choix de l'atelier pour les participants, vite réglés.

Le travail et la réflexion en petit groupe a été fructueux. Cependant un groupe a décidé de ne pas livrer au débat de l'après-midi le résultat de ses réflexions.

A 14 h 00, chacun s'est retrouvé pour livrer les réflexions de chaque groupe et lancer le débat y compris pour le sujet abordé par le groupe qui ne voulait pas livrer le fruit de son travail.

En fin de journée, les participants encore présents ont manifesté leur satisfaction d'avoir participé à cette réflexion collective, tout en regrettant que cette opportunité ne soit pas plus fréquente.

Trois priorités pour l'École

1 Dans le parcours d'orientation du collège mise en place en classe de troisième d'un module professionnel obligatoire pour la découverte du Lycée Professionnel par tous les élèves.

2 Mise en place d'une bourse d'études professionnelles à destination de chaque élève, gérée par l'EPL, et conditionnée par le respect d'un contrat d'études professionnelles.

3 L'école doit se donner les moyens de ne pas laisser sortir du système scolaire un élève sans diplôme.